Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210104519-20251216-Decis-161225-03-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2025
Affichage : 22/12/2025

Décision 161225-03

MAIRIE DE VIRIAT

DECISION DU MAIRE

OBJET : Marché de travaux pour l'aménagement de la Cour du Multi-accueil

Monsieur le Maire,

RAPPORTE

Vu l'article L 2123-1 1° du code de la commande publique
Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
Vu la délibération du 9 juin 2020 donnant délégation au maire
Vu l'avis n°AO-2531-0803 publié sur Le Moniteur le 22 juillet 2025
Vu les critères d'attribution du règlement de la consultation
Vu le rapport d'analyse des offres du 19/09/2025 et le rapport d'analyse des offres après négociation du 06 octobre 2025
Vu le procès-verbal de la commission MAPA réunie le 15 octobre 2025

Le marché concerne des travaux d'aménagement de la cour du multi accueil « main dans la main » à Viriat.

La consultation a été publiée sur le site Le Moniteur et mise en ligne du 22/07/2025 au 15/09/2025 à 12h00 sur la plateforme https://marchespublics.ain.fr

A l'issue de ce délai, 2 plis ont été déposés sur la plateforme :

- IDEAL CONCEPT PAYSAGE avec une offre à 106 498,43 € HT soit 127 798,12 € TTC
- IDVERDE avec une offre à 124 448,15 € HT soit 149 337,78 € TTC

Après analyse des offres, une phase de négociation a été engagée avec les deux soumissionnaires.

A l'issue de l'analyse des offres après négociation

A DECIDE

d'attribuer le marché à l'entreprise IDEAL CONCEPT PAYSAGE pour un montant total de 106 498,43 € HT soit 127 798,12 € TTC

INFORME

le conseil municipal du 16 décembre 2025 de sa décision.

Fait à Viriat, le 16 décembre 2025

LE MAIRE,
Bernard PERRET

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le
Et publication ou notification en date du